

Fleurine MERESSE

Avocate en droit social

Domaines de compétences

Droit du travail

- Conseil et contentieux auprès des salariés et des entreprises
- Procédures judiciaires devant le CPH, CA, TASS, TI, TGI
- Conseil en matière de mise en œuvre des règles en droit du travail : salaires, heures supplémentaires, durée du travail, etc.
- Licenciements pour motif économique de type collectif : calendrier, rédaction des courriers, rédaction du PSE, conseil en négociation et information des représentants du personnel
- Rédaction des règlements intérieurs
- Rédaction des contrats de travail et avenants
- Conseil sur les relations avec les représentants du personnel : organisation des élections, tenue des réunions, rédaction des comptes rendus, ordre du jour...
- Droit disciplinaire : licenciements pour faute, faute grave, mesures disciplinaires, blâmes, rétrogradations, avertissements

Droit de la sécurité sociale

- Défense des salariés et des entreprises : reconnaissance d'accident du travail, maladie professionnelle ou faute inexcusable, indemnisation de l'entier préjudice, contestation de la date de consolidation des blessures

Expérience professionnelle

- Avocate au Barreau de Valence, responsable du département Droit Social au Cabinet Barthélémy
- Conseil auprès d'entreprises, comités d'entreprise (CE), comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), délégués du personnel (DP), salariés et plus généralement tous les acteurs du droit du travail
- Formatrice en droit social

Références

- TPE, PME/PMI de divers secteurs d'activités : industrie, services, commerce, tourisme

Formation

- Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)
- DEA « Droit privé fondamental »
- Maîtrise en droit privé